

Vente de maison/terrain appartenant à la mairie

Par seve41, le 27/08/2012 à 17:25

Bonjour,voilà 6 mois que j'ai mis ma maison en vente, et je pense que cette vente est gênée par le terrain se situant juste à coté:en effet, il appartient à la mairie qui a démoli des maisons pour en faire un espace vert, et depuis, ce terrain est encerclé de grilles métalliques de 2 m de haut et le terrain enclos est en friches. Il semblerait que la mairie attende une intervention de EDF pour réparer une ligne éléctrique qui est tombée en panne au mois de mars, avant d'exploiter le terrain. Le problème électrique n'étant pas réglé, il y a de gros cables qui pendent sur les maisons du quartier et sur les grilles en place. Je pense que cette "vue" peut gêner d'éventuels acheteurs, et donne effectivement une impression de "zône" à l'abandon, alors qu'il s'agit d'un quartier tout à fait correct et paisible.

Est-il possible que je fasse quelque chose auprès de la mairie pour ce qui , je pense , porte préjudice à la vente de mon bien?Par ailleurs , la mairie n'a jamais répondu à mon courrier dans lequel je leur demandais une date approximative de fin de travaux.

Merci d'essayer de m'apporter une réponse sur ce que je suis en droit de faire.